



# PRATIQUE ET TECHNIQUES DE LA PAIE

## Niveau 3

**PUBLIC :** Responsables et gestionnaires paie confirmé, assistant RH, organismes sociaux, Gestionnaires de la paie ayant suivi le niveau 2 ou ayant une bonne expérience de la paie.

### OBJECTIFS :

Calculer et établir une paie, quelque soit le secteur d'activité, en tendant vers le « zéro défaut ». Limiter les risques paie par une bonne application des textes légaux et des contrôles opportuns. Optimiser la gestion et la fiabilité de la paie. Renforcer sa valeur ajoutée en étant force de proposition dans son entreprise sur des possibilités d'économies de charges : aides, allègements ou exonérations. Faire face à un contrôle URSSAF.

**DUREE :** 21 heures

**DATES :** Les 9, 10 et 12 Novembre 2009

**COUT :** 803,50 €

### PROGRAMME

#### DETERMINATION DU STATUT JURIDIQUE

Données d'ordre légales et réglementaires.  
Les sources conventionnelles.  
Le contrat de travail.

#### REMUNERER LES CONTRATS PARTICULIERS

Les contrats particuliers et spécifiques aux DOM.

#### BIEN CALCULER L'ASSIETTE DE COTISATIONS

Bien distinguer les éléments pouvant être déduits.  
Mesurer l'impact de la participation, de l'intéressement, du PEE, du PPESV, ...  
Les abattements pour frais professionnels des catégories de salariés bénéficiaires (BTP, VRP, ...).  
Calculer les charges sur des bases forfaitaires.  
Appliquer la régularisation progressive des bases de cotisation afin de maximiser le calcul des IJSS.

#### MAITRISER OU MEME FAIRE DIMINUER CERTAINES COTISATIONS

Loi Loom et la réduction Fillon.  
Surveiller son taux accidents du travail : le contester ou obtenir certains aménagements.  
Maîtriser sa cotisation prévoyance.  
Mesurer l'impact des réintégrations en cas de dépassement des limites d'exonération des cotisations retraite et prévoyance.  
Simuler le coût des différents contrats bénéficiant d'exonérations de charges.

#### JUSTIFIER LA PAIE EN VUE D'UN CONTROLE URSSAF

Vérifier la cohérence des bases URSSAF, ASSEDIC.  
Faire face à un contrôle URSSAF.  
Se préparer à un contentieux avec l'URSSAF.

#### ÉTABLIR LA PAIE D'UN SALARIE PARTANT EN RETRAITE

Le conseiller et lui donner la marche à suivre.  
Lui expliquer les grands principes de calcul : régime de base, retraite complémentaire.  
Établir sa dernière paie (départ volontaire, mise à la retraite).

#### GARANTIR LES PAIES DE LICENCIEMENTS ECONOMIQUES DANS LE CAS DE :

Licenciement économique, congé de reclassement.  
Préretraite totale, progressive FNE.

#### APPLIQUER LE REGIME FISCAL ET SOCIAL DES INDEMNITES DE DEPART

**MAITRISER LA GESTION DES ECARTS DE PAIE**  
Déterminer une grille d'analyse des écarts entre DADS, livre de paie et bordereaux de charges.  
Minimiser les risques d'erreurs par des procédures efficaces.  
Fiabiliser le processus de paie par le rapprochement.

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Nombreux exercices et cas pratiques permettant de s'approprier toutes les techniques complexes.  
Formation accompagnée d'un module d'aide à la mise en œuvre proposé en option à la suite de la formation.  
Apporter votre calculatrice !

Retrouvez toute notre actualité sur [www.ifacom.com](http://www.ifacom.com)

DRAC

SARL au Capital de €7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A  
Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36  
Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93